

Lyon, le 26 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon agit pour l'économie de proximité et soutient les acteurs locaux à hauteur de 336 000 € de subventions

A l'occasion de son conseil métropolitain des 26 et 27 juin, la collectivité vient de voter une enveloppe de 336 010€ de subventions pour soutenir les acteurs économiques et les structures de management de centre-ville dans leurs programmes d'actions 2023.

« Avec pour objectif la promotion d'achats locaux et responsables et le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs de nos communes, la Métropole de Lyon fait du commerce de proximité l'une de ses priorités économiques. Elle accompagne ainsi les acteurs économiques dans le maintien, la densification et la diversification des activités commerciales et artisanales pour satisfaire les besoins quotidiens ou plus occasionnels de chacun. L'animation et la vitalité de nos centres-villes et centres-bourgs est essentielle pour la cohésion sociale, l'attractivité résidentielle et elle renforce la qualité de vie pour nos habitants. » explique **Emeline Baume, vice-présidente déléguée à l'Économie, l'Emploi, le Commerce, le Numérique et la commande publique.**

Dans ce cadre, la Métropole soutient respectivement à hauteur de 70 000€ et 50 000€ les villes de Lyon (pour les 5^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} arrondissements) et Villeurbanne pour l'animation économique de proximité de leurs territoires ainsi que la Chambre des Métiers Auvergne-Rhône-Alpes (108 000€) pour les différentes actions et programmes qu'elle mène en 2023 (programme de soutien aux entrepreneurs, dispositif Lyon Eco Energie, actions passage Thiaffait et animations de la filière textile, programme de réduction des emballages et déchets etc.)

Un montant de 108 000 € est également accordé aux structures de management de centre-ville du territoire dans le cadre de leurs actions pour cette année 2023 telles que My Presqu'île, Lyon 7 Rive Gauche, association Oullins Centre-ville, association Centre Neuville, Société Villeurbannaise d'Urbanisme, commune de Givors.

Ces actions portent à la fois sur :

- De l'animation de centre-ville : occupations éphémères de l'espace public, dégustation, ...
- De l'occupation de cellules vacantes,
- Des outils de fidélisation de la clientèle,
- Un accompagnement et intermédiaire entre commerçants et services publics sur la question de mobilité/accessibilité,
- La gestion des déchets,
- L'économie circulaire,
- La promotion et marketing territorial.

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90

Un plan d'actions diversifié pour maintenir le dynamisme des centralités

La réussite de ces objectifs est rendue possible grâce à diverses actions portées par la Métropole de Lyon :

- **Une meilleure accessibilité multimodale, un apaisement et une requalification de l'espace public** : amélioration des transports en commun et des mobilités douces, confort piéton, végétalisation ;
- **La préemption des murs et portage immobilier** (via la SEM Patrimoniale), pour favoriser le maintien de la diversité commerciale ou faciliter l'implantation de formes de distribution alternatives (circuits courts, vrac, ESS, etc.) ou d'activités de l'économie de proximité (artisanat, services, etc.) ;
- **Le soutien aux actions d'accompagnement des professionnels** : pour la numérisation, la réduction et la gestion des déchets des commerces, les économies d'énergie etc.
- **Le soutien et l'élargissement du management de centre-ville.**

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de la collectivité en matière de transition écologique des commerces, la Métropole de Lyon a augmenté son soutien financier aux structures de management de centre-ville de 20 000€ entre 2020 et 2023. Les actions menées grâce à ces structures font apparaître un bilan positif en matière de préservation du commerce de proximité et de revitalisation des centres-villes.

La Métropole souhaite donc encourager son déploiement sur le territoire et notamment sur des centres-villes fragilisés à redynamiser en accompagnement d'un projet urbain comme à Givors cette année mais également à des échelles intercommunales dans une logique de mutualisation de ressources entre communes (réflexion en cours sur certains territoires périurbains).

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90